

**MIMAP-Bénin**

**PAUVRETE ET SOURCES DE FINANCEMENT  
DANS LE SECTEUR INFORMEL URBAIN AU BENIN**

Par : *Djima M. MOUSTAPHA*<sup>1</sup>

*Cotonou, mars 2003*

---

<sup>1</sup> *Statisticien-Economiste, Chargé de cours à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ex INE) de l'Université d'Abomey-Calavi et Directeur des Statistiques Sociales à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)*  
*E-mail : mouss\_djimah@yahoo.com*

## INTRODUCTION

La problématique du financement des unités économiques du secteur informel se trouve aujourd'hui au cœur des débats sur le développement. Si le recours au secteur bancaire est une solution pour les entreprises du secteur moderne, il n'en va pas de même pour celles du secteur informel qui sont, en permanence, confrontées aux difficultés d'accès à cette source de financement. Elles se trouvent obligées de développer leur propre système de financement basé sur l'entraide et les mutuelles, mais ces systèmes ont des ressources limitées et n'arrivent pas à assurer le niveau optimal de financement recherché. Depuis déjà plusieurs années, et même avant le Sommet Mondial sur le micro-crédit de 1977 qui s'est fixé comme objectif d'atteindre 100 millions de pauvres avant l'an 2005, le financement des micro et petites entreprises a été considéré comme un moyen puissant de lutte contre la pauvreté. La présomption générale attribue une large part à ce mode de financement dans la lutte contre la pauvreté par les revenus générés et les emplois créés ou rémunérés.

Le financement des activités d'une entreprise est un élément essentiel qui conditionne son niveau d'activité et son développement. C'est le premier souci de tout entrepreneur, qu'il soit dans le secteur traditionnel ou dans le secteur moderne. Il se pose dès le départ avec la constitution de l'entreprise, il intervient ensuite dans le cadre de son fonctionnement courant et devient crucial dans la réalisation de nouveaux investissements destinés au développement de l'entreprise.

L'efficacité du secteur financier informel a été pendant longtemps mise en cause. Fondée sur des relations de proximité, la finance informelle se pratique en circuit fermé, entre les personnes qui se connaissent et qui se rencontrent régulièrement. L'argent ne peut circuler qu'au sein de groupes relativement restreints. L'allocation des ressources n'est donc pas optimale. Il y a peu d'accumulation car les créances et les dettes s'éteignent rapidement. L'argent prêté l'est toujours à court terme, la durée n'est jamais au cœur de ces opérations qui sont dénouées rapidement. Dans ces conditions, la finance informelle contribue certes au financement de l'activité économique, mais elle n'y contribue que faiblement, pour des montants limités et pour des durées courtes.

Le Bénin n'échappe pas à cette situation où le financement des actifs constitue l'un des principaux obstacles au développement des activités du secteur informel. Malgré ces difficultés dues à l'accès difficile aux ressources financières, un capital d'investissement permet au petit producteur de monter sa propre unité et d'assurer outre son emploi, celui d'éventuels travailleurs. Mais que savons-nous réellement des circuits généralement empruntés par les acteurs du secteur informel ? L'adaptabilité des diverses formes de financement aux activités informelles, leur impact sur les résultats économiques de l'activité ainsi que leur évolution sont peu connus.

Le présent papier s'attache donc à établir la corrélation entre les différentes sources de financement et les résultats économiques de l'activité informelle ainsi que la pauvreté dont l'incidence au sein des acteurs du secteur informel urbain au Bénin sera évaluée à l'aide des indices FGT. Ce travail est structuré en quatre parties:

- l'approche méthodologique;
- quelques résultats économiques des activités informelles urbaines au Bénin
- les sources de financement dans le secteur informel urbain au Bénin
- l'analyse diagnostique des sources de financement.

## **I – APPROCHE METHODOLOGIQUE**

### **1.1. Concepts et définitions**

Le terme "secteur informel" a fait sa première apparition de façon officielle dans le rapport d'une mission sur l'emploi au Kenya entreprise par le BIT en 1972.

Aussi a-t-on caractérisé le secteur informel par :

- une facilité d'entrée,
- une technologie rudimentaire,
- une activité à petite échelle,
- un emploi quasi-non salarial,
- une stratégie de survie et non de profit.,

Depuis 1993, la 15<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) organisée par le BIT a permis de stabiliser une vingtaine d'années de tâtonnement. En effet la réflexion a finalement débouché sur une recommandation internationale pour une définition statistique du secteur informel.

Cette définition adoptée par la 15<sup>ème</sup> CIST a été liée au cadre conceptuel du Système de Comptabilité Nationale (SCN) dans le but entre autres :

- de mesurer le secteur informel en tant que partie intégrante de l'économie nationale,
- d'utiliser la même définition du secteur informel dans les statistiques du travail et dans les comptes nationaux.

Au Bénin le secteur informel comprend l'ensemble des entreprises (quelle que soit leur taille) privées qui présentent des caractéristiques socio-économiques (effectif de salariés permanents, effectif de l'ensemble des apprentis et des aides familiaux) et juridico-institutionnelles (tenue d'une comparabilité suivant un plan comptable, appartenance à une personne physique ou à une association de personnes, non-affiliation à la sécurité sociale) différentes des entreprises modernes. Ce sont des activités à petite échelle, où le salariat est limité, le capital investi est faible mais où il y a néanmoins circulation monétaire et production de biens et services onéreux avec des techniques à haute intensité de main-d'œuvre. Les qualifications sont acquises le plus souvent en dehors du système scolaire et le marché échappant à tout règlement est ouvert à une concurrence cruelle.

La typologie utilisée pour classer les différents types d'activités est celle des Nations Unies, à savoir la CITI rév.2 (Classification Internationale Type par Industrie, révision 2)

### **1.2. Méthode d'évaluation des agrégats**

La production a été évaluée par le biais d'une variable « proxy », le chiffre d'affaire, sauf pour le secteur du commerce. Cette estimation est certainement au-dessous des valeurs réelles puisqu'elle ne prend pas en compte les variations des stocks de produits finis. L'enquête comprenait une question sur les produits vendus, les prix unitaires de vente, les quantités fabriquées et vendues ainsi que le montant des recettes encaissées par l'entrepreneur pendant la période de référence. La production brute de biens et services comprend :

- la valeur des biens et services destinés à la vente ou au transfert à d'autres agents,
- la production pour compte propre destinée à l'auto-consommation et à la formation brute de capital fixe,

- l'accroissement net des produits en cours de fabrication (évalués à leur coût) et des stocks de produits finis (évalués au prix à la production),
- les loyers perçus au titre des bâtiments, des machines et des équipements.

Afin d'évaluer la production du commerce, les enquêteurs ont utilisé les marges, à savoir la différence entre le montant des ventes et celui du coût d'achat des marchandises vendues. Le taux de marge moyen calculé est de 33%.

La production est définie ici comme le résultat de l'activité économique, qui consiste à créer des biens et des services au cours d'une période donnée à partir des facteurs de production s'échangeant sur le marché. La valeur ajoutée c'est l'excédent de la valeur des biens ou services produits sur la valeur des biens et services consommés pour les produire. Elle représente la valeur nouvelle ou richesse additionnelle créée au cours du processus de production. La valeur ajoutée comprend les impôts sur production nets de subvention, la rémunération des salariés et l'excédent brut d'exploitation qui représente le solde du compte d'exploitation et montre ce qui reste de la valeur nouvelle créée.

L'appréciation de la pauvreté a été faite à partir de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), assimilé au revenu du chef d'unité a été choisi comme indicateur de niveau de vie. En première approximation, c'est le revenu de l'entreprise ou de l'activité informelle. Dans le secteur informel, les subventions d'exploitation sont quasiment nulles.

A partir de l'EBE un seuil S qui représente les deux tiers (2/3) de la médiane de l'EBE de l'ensemble des unités de productions informelles enquêtées a été considéré; L'approche de la médiane est une approche très utilisée par les institutions internationales. Cette approche est fondée sur le concept de seuil relatif qui part du principe que la pauvreté est avant tout un phénomène relatif entre catégories socio-économiques d'une même société. On distingue deux catégories de mesures relatives: les mesures purement relatives et les mesures quasi-relatives. Une mesure purement relative consiste à considérer comme pauvres tous les individus dont le revenu ou la dépense se situe, par exemple, dans le quintile inférieur de la distribution des revenus ou des dépenses. Une mesure quasi-relative consiste à considérer comme pauvres tous ceux dont le revenu ou la dépense est inférieur, par exemple, à 75% du revenu médian ou moyen (dépense médiane ou moyenne). La notion de pauvreté relative ne définit pas un seuil de pauvreté en tant que tel; elle suppose qu'il y a toujours des pauvres et s'attache plutôt à mesurer comment les revenus ou les dépenses de ceux-ci évoluent par rapport aux non pauvres [A. ADEGBIDI, 2001]. Le choix de cette approche se justifie par le fait que le secteur informel constitue un groupe socio-économique plus homogène que l'ensemble des ménages.

Trois indices de pauvreté sont calculés pour appréhender le niveau de pauvreté<sup>2</sup>.

- 1) P0 : incidence de pauvreté qui indique la proportion des pauvres au sein de la population ;
- 2) P1 : indicateur de la profondeur ou du fossé de pauvreté ; il permet d'apprécier l'intensité du déficit d'exploitation ou du phénomène de pauvreté ;

---

<sup>2</sup>Ces indicateurs sont basés sur la méthodologie proposée par Foster, Greer et Thorbecke (1984) "A Class of Decomposable Poverty Measures" *Econometrica* et utilisés par exemple dans les profils de pauvreté réalisés en Côte d'Ivoire au Ghana par Boateng, Ewusi, Kabour et McKay (1992) *Un profil de pauvreté au Ghana Document de travail n° 5, Projet Dimensions Sociales de l'Ajustement, Banque mondiale, Washington, D.C.* il a été également utilisé au Bénin dans l'Etude sur les Conditions de Vie en milieu Rural ECVR2

3) P2 : indicateur de sévérité de la pauvreté ; il permet d'apprécier l'ampleur de la disparité du déficit parmi les pauvres.

**Encadré 2 : Indice de Pauvreté de la Classe de Foster et al. (1984)**

*Soit P la classe des indices décomposables de pauvreté. Si X est un indicateur du niveau de vie (dépense ou revenu par équivalent adulte par exemple), alors P s'écrit pour une ligne de pauvreté z*

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (1 - x_i / z)^{\alpha} 1(x_i < z)$$

où  $\alpha$  s'interprète comme le coefficient d'aversion à la pauvreté.

Si,  $\alpha = 0$ , P0 est l'incidence de pauvreté ; c'est-à-dire la proportion des pauvres ;

Si  $\alpha = 1$ , alors P1 = P0 \* I, P1 est la profondeur de la pauvreté, où I désigne l'intensité;

Si  $\alpha = 2$ , P2 est l'indice de sévérité de la pauvreté ; il sert à mesurer l'inégalité parmi les pauvres.

Dans le cadre de cette étude on a: 
$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (1 - EBE_i / Iebe)^{\alpha} 1(EBE_i < Iebe)$$

n étant évidemment le nombre d'observations

Deux groupes de chefs d'unités de production informelle (UPI) sont définis suivant leur catégorie socio-économique :

- la première catégorie, les Non pauvres, regroupe les chefs d'UPI qui ont enregistré des EBE supérieurs à 100% du seuil de pauvreté considéré;
- la seconde catégorie, les Pauvres, regroupe les chefs d'UPI dont l'EBE est en dessous du seuil de pauvreté.

**1.3. Source de données**

Les données servant de base à la présente communication sont issues de l'enquête sur les unités économiques informelles de 1999.

Le champ de l'enquête englobe deux aspects :

i) le champ économique qui couvre les activités économiques à savoir la production, le commerce et les services.

ii) du point de vue géographique, l'enquête a couvert les six grandes villes du Bénin à savoir Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Bohicon, Parakou et Djougou. Ces villes ont été choisies suivant deux critères : leur poids économique et l'importance des micro-entreprises qui y opèrent.

**2- LES SOURCES DE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR INFORMEL URBAIN AU BENIN**

Les fonds nécessaires aussi bien à la mise en place d'une unité économique qu'au renforcement ultérieur de l'équipement proviennent le plus souvent des circuits financiers non formels. Il ressort de l'enquête de 1999 que la majorité des investissements est réalisée en dehors du circuit bancaire.

Graphique 1 : Distribution des UPI selon la source de financement

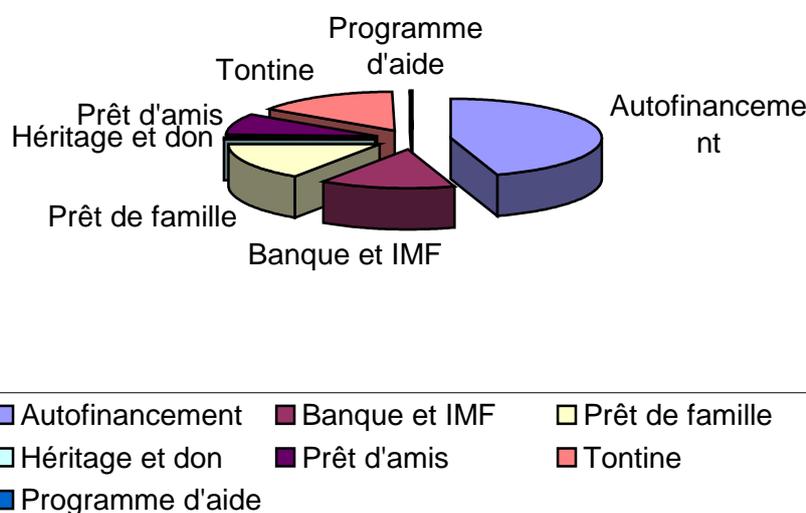


Tableau 2: Evolution de la structure des sources de financement en 1992 et 1999

SOURCE DE FINANCEMENT	1992	1999
Autofinancement	69,8	45,2
Prêt de famille	6,9	15,8
Tontine	8,5	15,1
Banques et IMF	1,0	14,4
Prêt d'ami	1,9	9,1
Programme d'aide	0,4	0,4
Don et héritage	3,4	0,4
Autres sources	7,7	-

Le recours quasi exclusif au circuit informel au détriment du système moderne procède des contraintes imposées par ce dernier et qui sont impossibles à surmonter pour tout individu dont le statut socio-économique n'est pas parfaitement défini<sup>3</sup>.

Les résultats économiques obtenus dans l'exercice de l'activité informelle sont-ils influencés par le type de source de financement? L'examen de la corrélation entre les indicateurs tels que le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation et le niveau des salaires distribués permettront de donner une réponse à ce questionnement.

<sup>3</sup> J.P. LACHAUD: les activités informelles de production et l'emploi au Bénin: Analyse et stratégie de développement, Programme Mondial de l'emploi, OIT, Genève, Avril 1986

### 3- L'ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES SOURCES DE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR INFOEMEL URBAIN AU BENIN

L'analyse de quelques indicateurs de résultats au regard des différentes sources de financement permettra de nous rendre compte des sources de financement les plus adaptées aux activités du secteur informel urbain. Les indicateurs retenus sont les recettes, la valeur ajoutée, les salaires distribués et l'excédent brut d'exploitation. Ces indicateurs seront étudiés au regard des différentes sources de financement prises isolément ou en combinaison.

#### 3.1 – L'analyse selon le nombre de sources de financement.

*Tableau 3 : Indicateurs de gestion selon le nombre de sources de financement.*

Nombre de source	Un	Deux	Trois	Quatre
Soldes moyens				
Chiffre d'affaires	549.530	232.037	112.046	391.000
Valeur Ajoutée	204.522	150.925	93.833	258.550
Salaires distribués	66.859	39.326	27.236	60.000
Excédent brut d'exploitation	137.663	111.598	66.597	198.550

#### 3.2 – Les sources de financement prises isolément.

Il s'agit des sources de financement telles les tontines, les micro-financements et les programmes d'aide. De façon exclusive, les tontines sont apparues comme la principale source de financement des activités économiques des micro-entreprises du secteur informel. 5,9% parmi elles ont eu recours aux tontines uniquement pour financer les activités productives alors que 1,43% d'entre elles ont été financées grâce aux crédits bancaires.

##### **a) – Les tontines**

Les entreprises qui ont eu recours exclusivement aux tontines pour financer leurs activités ont enregistré un chiffre d'affaires qui varie entre 4.800 FCFA et 8.400.000 FCFA soit une valeur moyenne de 2.032.709 FCFA et le salaire moyen de ces entreprises est de 44.011 FCFA en 1999. Les niveaux moyens de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation sont respectivement de 534.790 FCFA et 490.770 FCFA.

##### **b) – Programmes d'aide.**

Très peu d'entrepreneurs du secteur informel ont recours exclusivement aux programmes d'aide pour financer leurs activités. En examinant les soldes caractéristiques des entreprises, on note que le salaire moyen distribué est d'environ 15.800 F.CFA et les ventes moyennes réalisées par elles est de 84.000 F.CFA alors que la valeur ajoutée

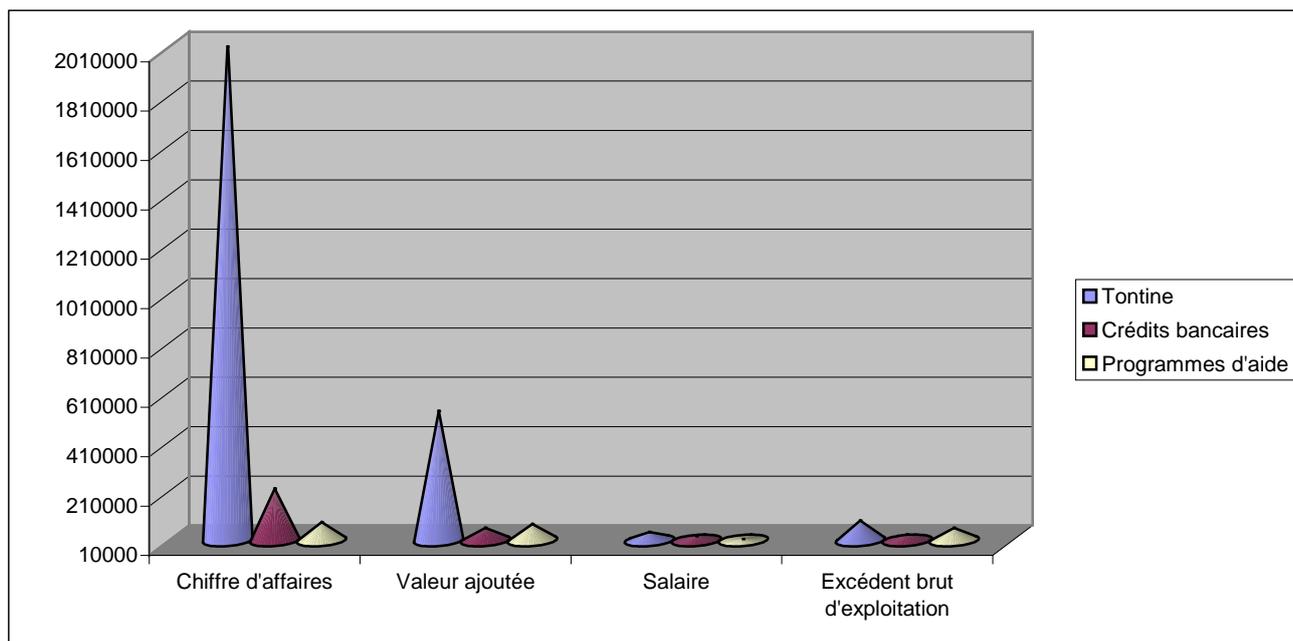
dégagée par chacune d'entre elles est de 76.478 F.CFA pour un excédent brut d'exploitation moyen de 60.678 F.CFA.

En observant les soldes caractéristiques par sources de financement, on s'aperçoit que le chiffre d'affaire moyen des entreprises dont les sources de financement sont les tontines sont très élevés en comparaison aux autres sources de financement. On note la même tendance au niveau des salaires distribués et les autres variables (Excédent brut d'exploitation, valeur ajoutée etc.). Cependant le salaire moyen distribué par les entreprises ayant pour source de financement les tontines paraît relativement faible en comparaison aux chiffres d'affaires moyens enregistrés.

Il faut noter que les tontines étant de l'épargne individuelle, leur mobilisation est aisée contrairement aux crédits bancaires, aux micro-finances et aux programmes d'aides qui requièrent des fois des garanties ou des avaliseurs. Elles constituent une entraide sociale et par simple esprit de solidarité, un demandeur arrive à mobiliser d'importantes ressources au démarrage, l'extension ou pour le renouvellement d'une activité économique.

Il est important de signaler qu'en 1999 aucune UPI n'a eu recours aux micro-finances de façon exclusive pour financer ses activités.

*Graphique 2 : Indicateurs de gestion par source de financement.*



Les sources de financement pris individuellement semblent avoir un impact sur les résultats de l'activité informelle. Qu'en est-il de leur combinaison ?

### 3.3- La combinaison des sources de financement

L'intérêt de l'analyse de la combinaison des sources de financement réside dans le fait que ces différentes sources n'ont pas les mêmes mécanismes et que les interférences peuvent être aussi bien bénéfiques que néfastes.

### **a) – Les tontines et micro-finances**

Très peu d'unités économiques du secteur informel ont eu à combiner les tontines et les micro-finances pour les financements de leurs activités. Mais celles qui ont combiné ces deux sources de financement ont enregistré des chiffres d'affaires moyens non négligeables (600.000 F.CFA) et une valeur ajoutée moyenne relativement élevée (546.000 F.CFA), dans le même temps elles ont distribué 76.478 F.CFA comme salaires aux employés.

*Tableau 4 : Indicateurs de gestion par association de sources de financement*

Soldes moyens	Association « Tontines et micro-finances »
Chiffre d'affaires	600000
Valeur Ajoutée	546833
Salaire distribués	72000
Excédent brut d'exploitation	474833

Il faut observer que la combinaison tontines et micro-finances est la seule combinaison, entre les trois principales sources de financement, adoptée en 1999 par les entrepreneurs du secteur informel.

En dehors des trois sources de financement retenues, telles que les micro-finances, les tontines et les programmes d'aide, plusieurs d'autres sources non moins importantes sont utilisées par les acteurs du secteur informel. Il s'agit des crédits bancaires, des prêts de famille, des prêts d'amis, les prêts d'association ainsi que des crédits de petits prêteurs ou usuriers et enfin les dons et héritages. Ces autres sources de financement sont parfois combinées avec les micro-finances (0,2%) et les tontines (3,4%).

### **b) – Micro-finances et autres sources de financement**

Les unités économiques dont les sources de financement sont les micro-finances et les autres sources de financement ont enregistré un chiffre d'affaires moyen de 256.424 F.CFA et distribué un salaire moyen de 79.600 F.CFA en 1999. Dans le même temps on a noté que l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée moyens sont respectivement de 136.000 francs CFA et 215.600 francs CFA.

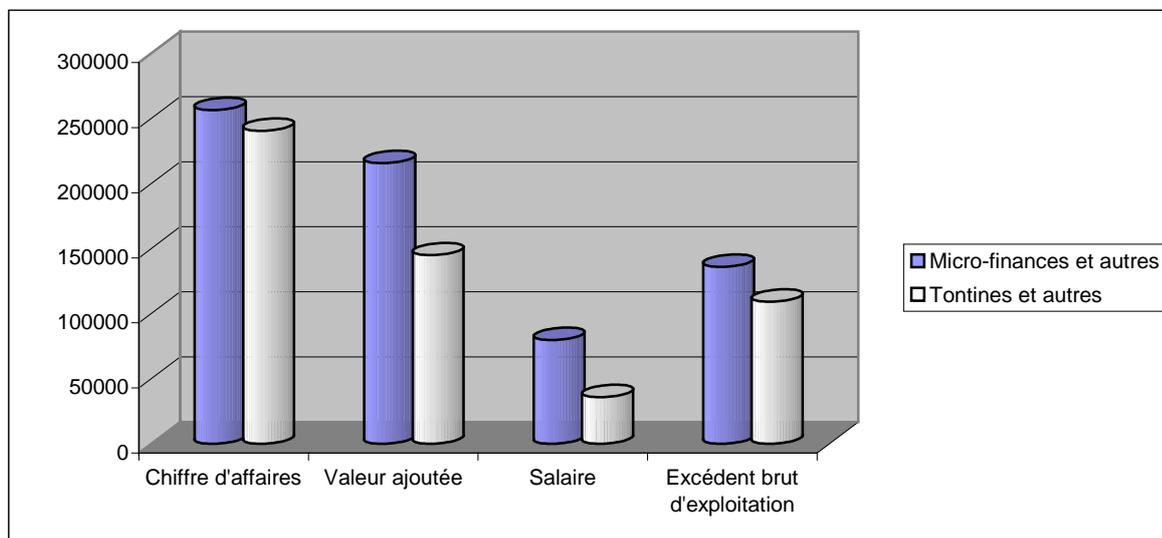
### **c) - Tontines et autres sources de financement**

Les soldes caractéristiques de gestion des entreprises utilisant en plus des tontines d'autres sources de financement montrent que pendant que chaque unité distribue en moyenne 35.700 francs CFA comme rémunération aux employés, le chiffre d'affaire moyen est estimé à 240.480 francs CFA pour une valeur ajoutée moyenne de 144.850 francs CFA et un excédent d'exploitation de 109.130 francs CFA.

La combinaison micro-finances et autres sources financement apparaît la plus adaptée car les résultats économiques sont relativement meilleurs par rapport à la combinaison tontines-autres sources financement. En effet les entreprises ayant recours à la fois aux

micro-finances et autres sources distribuent relativement plus de salaires. De même, elles font relativement plus de chiffre d'affaires et conséquemment dégagent plus de valeur ajoutée. Il faut cependant noter que ces différences relatives ne sont pas très significatives.

**Graphique 3 : Indicateurs de gestion et association de sources de financement**



### 3.4 – L'analyse selon le genre

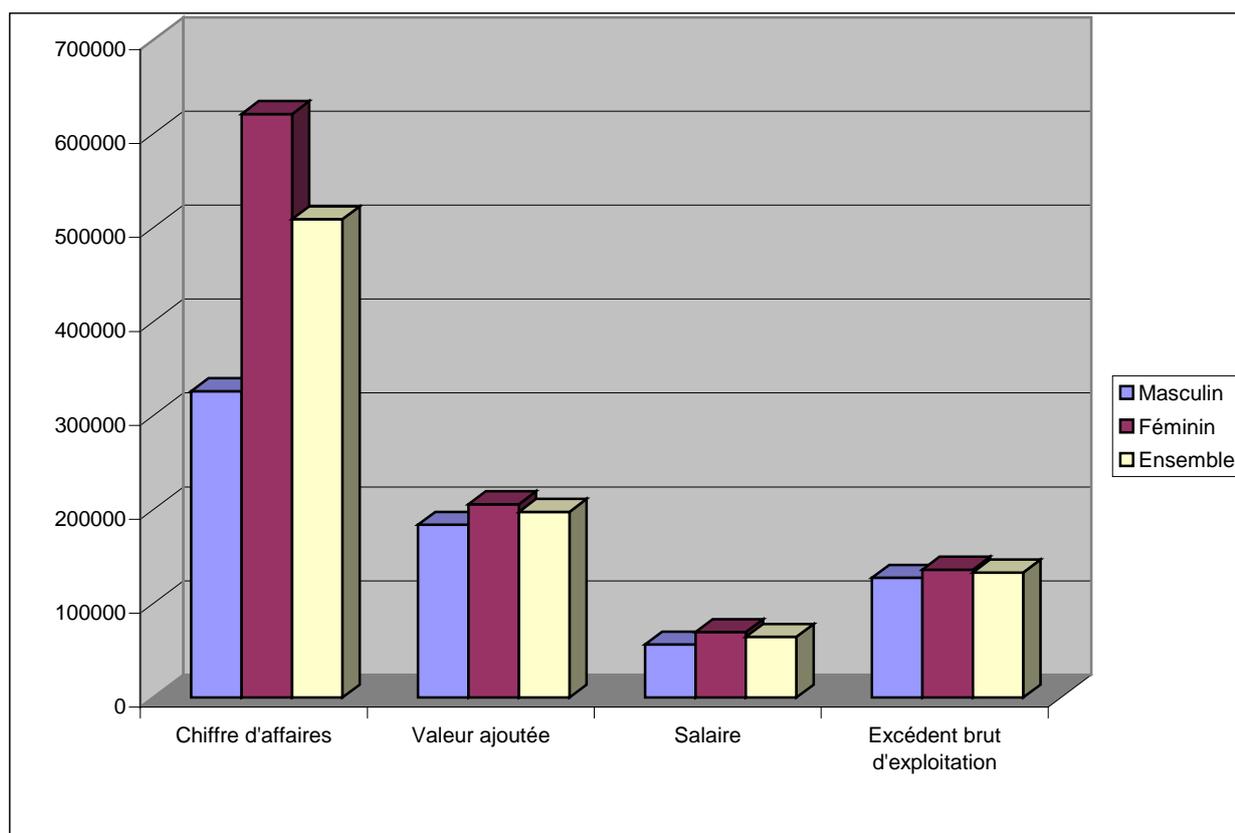
Le secteur informel est caractérisé par la prédominance des femmes. Ainsi, plus de 3 chefs d'entreprises sur 5 (61,7%) sont des femmes. Elles interviennent surtout dans le commerce et les services (bar, restaurant, hôtellerie etc.)

En examinant les quatre indicateurs de gestion retenus, on note que les entreprises dont les chefs sont des femmes ont enregistré plus de chiffre d'affaires que celles dirigées par les hommes. Ainsi, en 1999, les entreprises des femmes ont fait un chiffre d'affaire moyen de 621.045 F.CFA et distribué en moyenne 69.572 F.CFA comme salaire aux travailleurs. Au niveau des unités économiques dirigées par les hommes, il se dégage qu'en moyenne le chiffre d'affaires est de 326.096 F.CFA alors que le salaire moyen distribué est estimé à 56.385 F.CFA.

**Tableau 5 : Indicateurs de gestion selon le sexe du chef d'entreprise.**

Soldes moyens	Masculin	Féminin
Chiffre d'affaires	326.096	621.044
Valeur Ajoutée	183.841	205.676
Salaires distribués	56.385	69.571
Excédent brut d'exploitation	127.456	136.104

**Graphique 4 : Indicateurs de gestion des unités économiques du secteur informel par sexe**



La propension des chefs d'entreprises à aller vers telles ou telles autres sources de financement est-elle influencée par le sexe ? Dans ce paragraphe on procèdera à l'analyse des indicateurs de gestion selon le sexe du premier responsable de l'entreprise.

#### **a) – Les tontines**

On observe que les femmes plus que les hommes ont plus recours aux tontines. En effet, 59,4% des chefs finançant leurs activités économiques avec les tontines sont des femmes.

L'examen des soldes caractéristiques de gestion relatifs aux tontines comme sources de financement, fait ressortir que chaque unité économique dirigée par une femme réalise en moyenne 3.048.292 F.CFA de chiffre d'affaires et distribue un salaire moyen de 34.586 F.CFA alors que la valeur ajoutée moyenne est de 768.081 F.CFA, le niveau moyen de l'excédent brut d'exploitation est de 733.494 F.CFA.

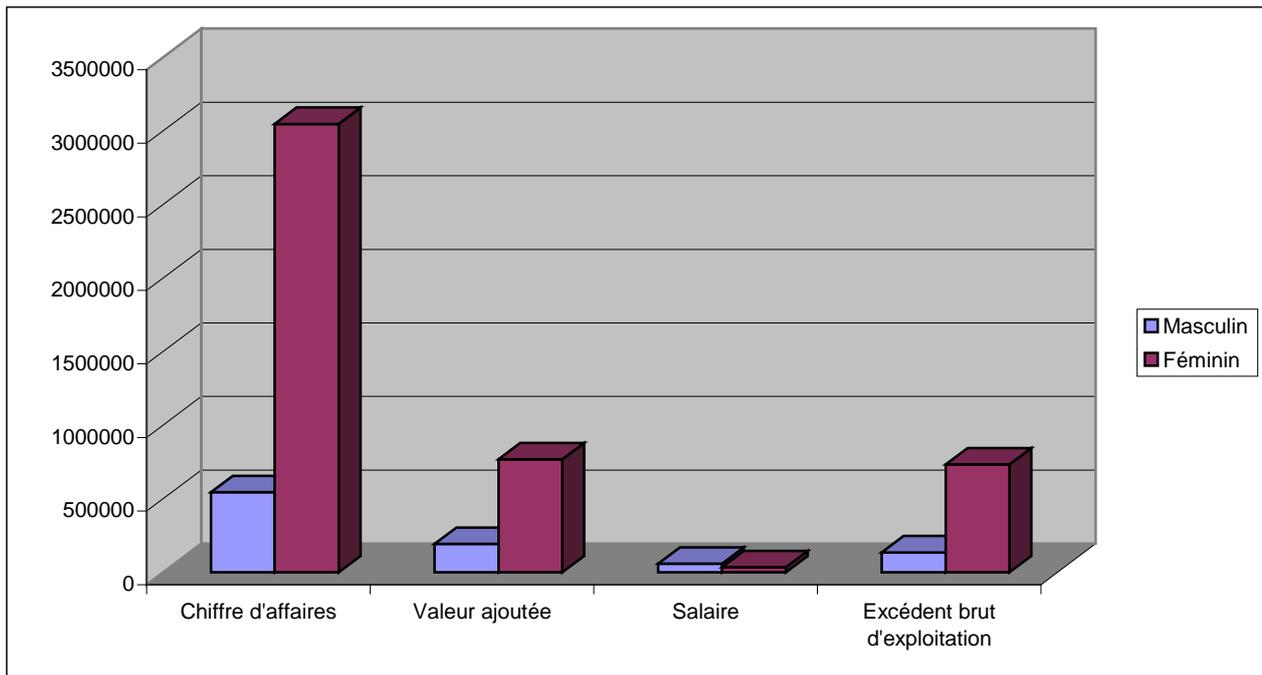
Au niveau des entreprises dirigées par les hommes, il faut observer que les ventes moyennes sont estimées en 1999 à 544.386 F.CFA et le salaire moyen payé aux travailleurs est de 57.823 F.CFA dégageant ainsi une valeur ajoutée moyenne de 192.907 F.CFA et un excédent brut d'exploitation moyen de 135.084 F.CFA.

Ainsi la valeur ajoutée dégagée par une unité économique dont le responsable est une femme semble relativement plus élevée que celles ayant pour chef un homme. Il est ainsi apparu que malgré que le chiffre d'affaires des entreprises de femmes est plus élevé,

elles contribuent très faiblement à la réduction de la pauvreté de part le faible niveau des salaires payés aux travailleurs du secteur.

On pourrait justifier cette situation par le type d'activité. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut le commerce, domaine de prédilection des femmes utilise des mains-d'œuvre très peu qualifiées et surtout infantiles donc très faiblement rémunérées. Mieux cette activité n'utilise pas de consommations intermédiaires diminuant ainsi certaines charges (fixes ou variables). Alors que pour les unités économiques des hommes, on a souvent besoin de main-d'œuvre qualifiée (cas des BTP et de la sidérurgie) et des consommation intermédiaires (cas de la menuiserie, de la fonderie et de la sidérurgie).

**Graphique 5 :** Indicateurs de gestion selon le sexe de l'entrepreneur et la source financement «tontines »



### **b) – Les programmes d'aide**

Toutes les personnes ayant fait appel exclusivement aux programmes d'aide sont des femmes. Tandis que les micro-crédits et les crédits bancaires pris exclusivement semblent rebuter les femmes. Cette propension de femmes à aller vers les programmes d'aides résulterait de l'orientation des structures de gestion qui, considérant que les femmes constituent l'essentiel de la couche défavorisée les privilégient par rapport aux hommes.

De l'observation des soldes caractéristiques des unités économiques ayant pour sources de financement les programmes d'aides, on pourra noter que le salaire moyen distribué est de 15.800 F.CFA alors que le chiffre d'affaire de chacune d'elles est de 84.000 F.CFA. On note aussi que la valeur ajoutée moyenne est de 76.480 F.CFA et que l'excédent brut d'exploitation en de 60.670 F.CFA en moyenne.

### **c) La combinaison Tontine et micro-finance**

Seules les femmes ont utilisé la combinaison tontines et micro-finances pour financer leurs activités de production.

L'observation des soldes caractéristiques de gestion, permet de s'apercevoir que le chiffre d'affaires moyen est de 600.000 F.CFA alors que la valeur ajoutée de chacune des unités économiques est d'environ 546.800 F.CFA. Cependant, le salaire moyen distribué paraît relativement élevé (72.000 F.CFA).

Notons qu'au niveau des trois sources, la combinaison de sources de financement ne concernent que les tontines et micro-crédits.

#### ***d) Combinaison Micro-finance et autres sources de financement***

Au total, 0,16% des chefs d'entreprise ont fait appel en plus des micro-finances à d'autres sources de financement en majorité les hommes (54,3%).

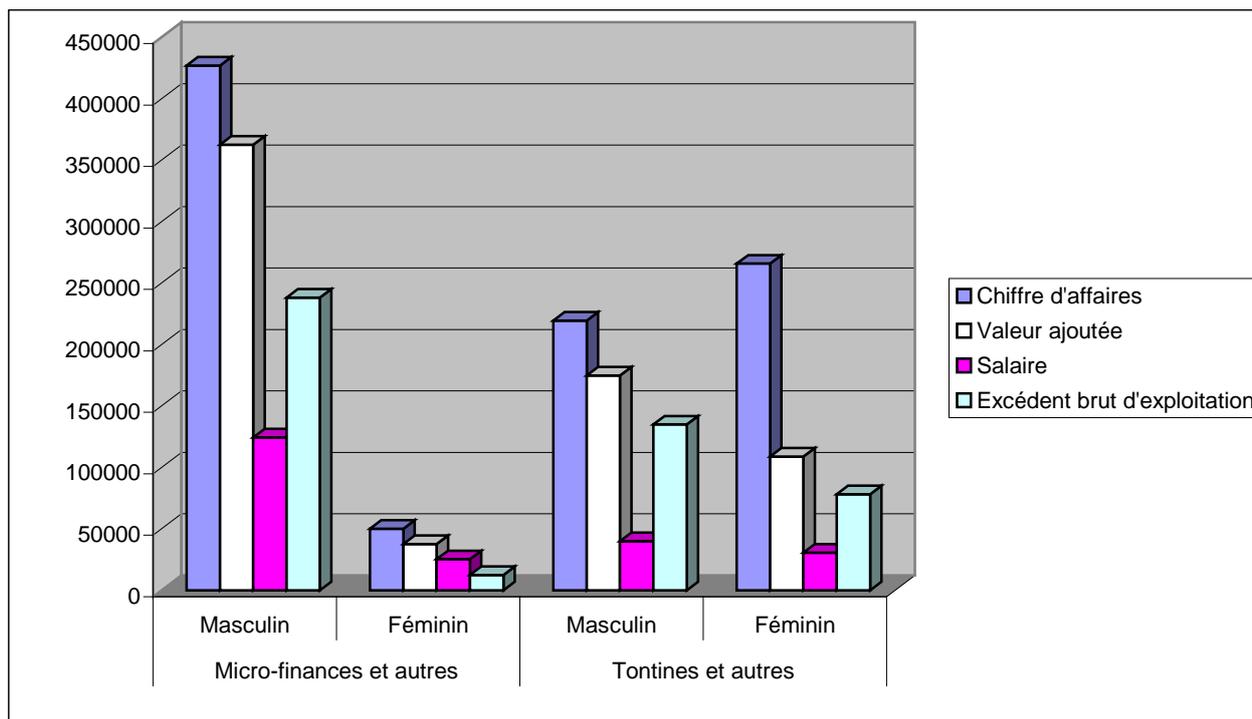
L'analyse par sexe fait ressortir que les recettes de ventes des entreprises dirigées par les hommes sont estimées en moyenne à 426.860 F.CFA alors qu'au niveau des femmes on a noté que chaque entreprise a enregistré en moyenne 50.000 F.CFA. Il est aussi apparu que la valeur ajoutée des entreprises des hommes est très élevée en comparaison au résultat obtenu par les unités dirigées par les femmes (362.460 F.CFA contre 37.740 F.CFA) et distribuant respectivement 124.440 F.CFA et 25.280 F.CFA.

En résumé, on observe que les entreprises dirigées par les hommes et ayant recours à la fois aux micro-finances et autres sources de financement semblent avoir des activités économiques plus florissantes que celles de leurs homologues femmes.

#### ***e) Combinaison Tontine et autres sources de financement***

L'examen des soldes caractéristiques de gestion montre que si les entreprises ayant pour chef les hommes ont réalisé un chiffre d'affaires moyen de 219.400 F.CFA, les entreprises des femmes ont vendu en moyenne 265.750 F.CFA dans la même période. Mais au niveau de la distribution de salaire, on constate que le salaire payé par les entreprises dont les chefs sont des hommes paraît plus élevé (39.900 F.CFA contre 30.645 F.CFA pour les entreprises dirigées par les femmes). Il faut aussi noter que les valeurs ajoutées moyennes des unités dont les responsables sont les hommes ainsi que leur excédent brut d'exploitation sont relativement plus élevés que ceux observés au niveau des unités dirigées par les femmes.

**Graphique 6: Indicateurs de gestion par combinaison de sources de financement selon le sexe**



L'inadaptabilité de ces différentes sources de financement aux activités économiques informelles est mise en exergue ici du fait d'une institutionalisation mal définie. Le micro-crédit est facile à définir parce qu'il prend en compte le débiteur. La micro-finance soulève plus de difficultés parce qu'elle prend en compte le créancier et parce que le créancier est souvent une institution. La finance informelle recouvre plutôt un ensemble de pratiques mettant en présence plusieurs personnes. La finance informelle recouvre plutôt des pratiques d'épargne ; les tontines par exemple sont considérées davantage comme une incitation efficace à épargner que comme un moyen d'obtenir du crédit. Du point de vue conceptuelle, le micro-crédit caractérisé par la petitesse des montants octroyés et par la durée limitée des échéances de remboursement. C'est un crédit qui s'adresse aux clients « abandonnés » par les banques agricoles en faillite [P. Ortolí, 1997]. Le terme micro-finance est utilisé pour désigner les services de financement offerts aux petites et micro entreprises [Robinson, 1996].

Mais les institutions financières autres que les banques sont nombreuses dans la plupart des pays, elles ne font pas toutes de la micro-finance et celles qui en font n'en font pas toutes de la même façon. En Afrique de l'Ouest, la loi sur les mutuelles n'est pas vraiment adaptée à la micro-finance. Elle est une loi « excluante » ou « habilitante », en ce sens qu'elle interdit toute activité d'épargne et de crédit à une institution non agréée, ou non reconnue. Par ailleurs, la finance informelle n'était pas institutionnalisée, elle n'a commencé à l'être que depuis peu. Les banques devaient donc être en contact avec les agents eux-mêmes, les paysans, les femmes, les artisans [M. Lelart, 2001].

#### 4- ANALYSE DE LA PAUVRETE SELON LA SOURCE DE FINANCEMENT

Des études ont révélé une forte incidence de la pauvreté au niveau des ménages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. On dénombre de plus en plus de pauvres qui trouvent pour "refuge" le secteur informel. L'incidence de la pauvreté dans le secteur informel urbain au Bénin est de 40,2%. L'indicateur de la profondeur de la pauvreté révèle que l'écart moyen entre l'EBE moyen des chefs d'UPI pauvres et le seuil de pauvreté est de 38%. La sévérité de la pauvreté au niveau des chefs d'unité de production du secteur informel se situe aux environ de 19% [D. M. MOUSTAPHA, 2002<sup>4</sup>].

Selon la source de financement, on note que la pauvreté est moins accentuée dans les rang des acteurs qui ont eu recours aux tontines que ceux qui ont utilisé les services bancaires et les services des institutions de micro-finances.

*Tableau 6: Les indices de pauvreté selon les sources de financement*

Source de financement	S1=12.122 FCFA			S2=24.245 FCFA <sup>5</sup>		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Autofinancement	0,249 0,014	0,138 0,009	0,099 0,007	0,384 0,016	0,231 0,010	0,169 0,009
Micro-finance	0,362 0,058	0,247 0,040	0,195 0,039	0,478 0,034	0,330 0,050	0,270 0,04
Tontines	0,230 0,040	0,120 0,024	0,090 0,019	0,397 0,040	0,220 0,030	0,154 0,020
Autofinancement & Prêt famille	0,288 0,059	0,182 0,044	0,146 0,040	0,440 0,060	0,280 0,050	0,216 0,040
Autofinancement & tontines	0,440 0,070	0,160 0,037	0,090 0,028	0,550 0,070	0,330 0,050	0,220 0,040
Autofinancement & héritage-don	0,379 0,090	0,233 0,060	0,162 0,060	0,414 0,090	0,310 0,070	0,250 0,060
Prêt de famille & Tontines	0,250 0,096	0,130 0,060	0,080 0,050	0,350 0,110	0,198 0,070	0,150 0,060
<b>Ensemble</b>	<b>0,272</b> <b>0,011</b>	<b>0,155</b> <b>0,006</b>	<b>0,110</b> <b>0,006</b>	<b>0,402</b> <b>0,02</b>	<b>0,249</b> <b>0,009</b>	<b>0,186</b> <b>0,013</b>

*N.B. les écarts-types<sup>6</sup> se trouvent sur les lignes en dessous des indices*

<sup>4</sup> Cf . « Pauvreté et secteur informel urbain au Bénin » dans le cadre des travaux du MIMAP-Bénin en 2002

<sup>5</sup> Sous cette forme, on constate que ce seuil de pauvreté S2 correspond, à peu près, à la norme de 1\$/jour admis par les Nations Unies. Ce seuil peut donc servir valablement d'échelle de valeur. Cf : D. M. MOUSTAPHA (2002): Pauvreté et secteur informel en milieu urbain au Bénin

<sup>6</sup> Les écart-types se calculent comme suit :  $\sigma_{\alpha} = \sqrt{\frac{P_{\alpha} - P_{2\alpha}^2}{N}}$  avec N la taille de l'échantillon,  $P_{\alpha}$  les indicateurs de pauvreté avec  $\alpha = 0,1$  et 2.

#### 4.1- Incidence de la pauvreté

L'incidence de la pauvreté est la proportion des chefs d'unités dont le niveau de leur quasi-revenu autrement dit ceux dont le niveau de l'EBE est inférieur au seuil déterminé. Au seuil S2, l'incidence de pauvreté est de 40,2%. En effet pour 40,2% des chefs d'unité de production informelle, leur activité informelle ne leur permet pas de subvenir aux besoins vitaux. Cette incidence est relativement plus élevée dans les rangs des chefs d'UPI qui financent leurs activités en combinant l'autofinancement et la tontine (0,55). Cette incidence est moindre au niveau des chefs d'UPI utilisant les prêts de famille et la tontine (0,35) pour financer leurs activités. Il est important de noter que prise de façon isolée, l'autofinancement (0,38) de même que la tontine (0,40) constituent des sources de financement pour lesquelles l'incidence de la pauvreté est moindre par rapport à la moyenne nationale dans le secteur informel urbain (0,402). De même les combinaisons autofinancement-prêt de famille (0,44) et autofinancement-héritage et don (0,41).

En considérant le seuil S1 symbolisant l'extrême pauvreté, on trouve qu'un peu plus d'un chef d'UPI sur 4 est extrêmement pauvre dans le secteur informel urbain. La combinaison autofinancement-tontine et l'autofinancement pris isolement gardent les mêmes positions par rapport à la pauvreté. Les positions des autres sources de financement ont différé légèrement. Ainsi la tontine devient la source de financement ayant l'incidence la plus faible (0,23).

*Tableau 7: Position relative des différentes sources de financement par rapport à l'incidence de la pauvreté*

Source de financement	Rang	
	Pauvreté extrême	Pauvreté moyenne
Autofinancement	6 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Micro-finance	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
Tontines	7 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Autofinancement & Prêt famille	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Autofinancement & tontines	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
Autofinancement & héritage-don	2 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
Prêt de famille & Tontines	5 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

#### 4.2- Profondeur de la pauvreté

La profondeur de la pauvreté P1 mesure l'écart par rapport à la ligne de pauvreté identifiée par le seuil.

Selon le seuil S2, l'indicateur de la profondeur de la pauvreté dans le secteur informel est de 0,249. Au regard des sources de financement des activités informelles, la pauvreté est relativement plus profonde (0,33) au niveau des chefs d'UPI qui financent leurs activités par la micro-finance et la combinaison autofinancement-tontine. Par contre la combinaison prêt de famille et tontine constitue la source de financement utilisée par le groupe d'acteurs du secteur informel dont la profondeur de la pauvreté est relativement la plus faible (0,198). Il convient de remarquer que les sources de financement tontine et autofinancement pris isolement, présentent une profondeur de la pauvreté moindre par rapport à la moyenne nationale (0,249). Le seuil S1 qui indique l'extrême pauvreté révèle la micro-finance et la tontine. La première ayant une profondeur relativement élevée (0,247) et la seconde donnant une profondeur moindre (0,12). La micro-finance se révèle

comme une source de financement non adaptée. Hormis la combinaison autofinancement-tontine, les positions relatives des autres sources de financement ont différé légèrement.

*Tableau 8: Position relative des différentes sources de financement par rapport à la profondeur de la pauvreté*

Source de financement	Rang	
	Pauvreté extrême	Pauvreté moyenne
Autofinancement	5 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Micro-finance	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
Tontines	7 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Autofinancement & Prêt famille	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
Autofinancement & tontines	4 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>
Autofinancement & héritage-don	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Prêt de famille & Tontines	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

#### 4.3- Sévérité de la pauvreté

La pauvreté au niveau des chefs d'unité de production du secteur informel est plus sévère dans les rangs de ceux qui utilisent les micro-finances (0,27) que ceux d'entre les chefs d'UPI qui utilisent la combinaison 'prêts de famille et tontines' (0,15). Nonobstant quelques légères modifications de positions, le même constat est fait en ce qui concerne la situation d'extrême pauvreté, ainsi que le montre le tableau ci -après. Il faut noter que les tontines utilisées exclusivement occupent une bonne position (0,15).

*Tableau 9: Position relative des différentes sources de financement par rapport à la sévérité de la pauvreté*

Source de financement	Rang	
	Pauvreté extrême	Pauvreté moyenne
Autofinancement	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Micro-finance	1 <sup>ère</sup>	1 <sup>ère</sup>
Tontines	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Autofinancement & Prêt famille	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>
Autofinancement & tontines	6 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Autofinancement & héritage-don	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
Prêt de famille & Tontines	7 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>

Contrairement à ce que l'on pensait, il faut noter que le développement de la micro-finance n'a pas permis aux acteurs du secteur informel d'accroître leur productivité pour faire face à la pauvreté. Les indicateurs FGT révèlent une certaine inadaptabilité de la micro-finance à l'exercice des activités économiques du secteur informel. C'est dans le groupe des acteurs du secteur informel utilisant en exclusivité cette source de financement que la pauvreté est plus perceptible, plus profonde et plus sévère. D'ailleurs d'une façon générale c'est dans les rangs des ménages ayant eu accès aux ressources financières des coopératives d'épargne et de crédit (COPEC ou COFI) que la pauvreté a été plus manifeste [C. SINZOGAN, mars 2003]. Cette situation est plus liée au contexte socio-culturel particulier des acteurs du secteur informel dont les comportements ne sont pas identiques à ceux des entrepreneurs du secteur moderne assimilables aux comportements des IMF.

La micro-finance soulève plus de difficultés parce qu'elle prend en compte le créancier et parce que le créancier est souvent une institution. Les tontines assimilées à la finance informelle recouvre plutôt des pratiques d'épargne et sont considérées davantage comme une incitation efficace à épargner que comme un moyen d'obtenir du crédit. On peut certes trouver un intérêt à un programme de libéralisation financière, mais on voit mal comment des taux d'intérêt plus élevés suffiraient pour amener l'épargne informelle – qui est informelle depuis toujours – dans les banques qui sont parfois des filiales de banques étrangères. Or on a suffisamment opposé les comportements dans ces deux secteurs. D'ailleurs les acteurs du secteur informel constituent un groupe socio-économique particulier pour lequel il faut un filet de protection sociale permanent. Car très souvent lorsque survient un choc entraînant un ralentissement de l'activité économique, c'est sur le secteur informel que se reporte la pression. Par exemple, une crise financière peut contribuer à une baisse de la rémunération des salariés du fait de suppressions d'emplois dans le secteur formel, de la baisse de la demande de services rendus par le secteur informel et d'une diminution des heures de travail et des salaires réels. Lorsque les salariés du secteur formel ayant perdu leur emploi arrivent dans le secteur informel, ils exercent une pression supplémentaire sur les marchés de travail informel<sup>7</sup>.

## **5- IMPLICATIONS EN TERME DE STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

Le développement des structures de micro-finance se trouve au cœur de la stratégie de réduction de la pauvreté et l'intervention auprès de l'entreprise informelle est devenue un outil de développement mais l'on doit veiller à ne pas casser les dynamiques internes au secteur informel en facilitant l'accès à des moyens formels d'émancipation tel que le crédit. Dans ce cadre, plusieurs défis restent à relever :

une plus grande mobilisation des ressources financières : très souvent, on note un faible niveau des ressources financières, une insuffisance de recyclage des ressources mobilisées et une insuffisance de financement des emplois longs. Un accent particulier peut être mis sur la mobilisation de l'épargne des pauvres car ils épargnent.

Privilégier le financement des branches d'activités productives au dépend du commerce qui semble être l'activité la plus florissante aujourd'hui dans le secteur informel urbain. La diversification des produits sera un atout important. Toutefois un ciblage sera néfaste.

Promouvoir la formation spécialisée en micro-finance. De nos jours la création d'IMF se fait pêle-mêle sans aucune adéquation avec la formation reçue.

Un rôle important des gouvernants et des bailleurs sera d'encourager la constitution de vraies institutions et non de projet et de permettre aussi aux IMF d'animer un marché inter-IMFs et d'accéder au marché financier de la zone UEMOA.

L'approche doit être participative. Pour une meilleure efficacité, il faut encourager voire promouvoir les actions à caractère plutôt collectif et s'assurer de la collaboration et de l'implication réelle des acteurs car de leur dynamisme et leur autonomie, ils ont un pouvoir certain d'intervention sur leur milieu et sur leur propre avenir. Ce qui constitue un facteur certain de lutte contre la pauvreté.

Il faut intégrer aux politiques d'appui les logiques de comportement des acteurs du secteur informel, par exemple la minimisation des risques et la forte préférence pour la liquidité et le poids du très court terme.

---

<sup>7</sup> E. BALDACCI, L. De MELLO et G. INCHAUSTE : Crises financières, pauvreté et répartition du revenu, in FINANCES ET DEVELOPPEMENT n°2 Volume 39, Juin 2002, pp. 22-27

## CONCLUSION

Le secteur informel est très pourvoyeur d'emplois dans un processus plus extensif qu'intensif. Mais sa contribution à la formation du PIB reste encore faible.

Le financement des activités est assuré par diverses sources de financement dont les plus importants sont les tontines, les micro-finances et les programmes d'aides. L'analyse des indicateurs de gestion fait apparaître l'existence d'une corrélation entre les sources de financement et les résultats économiques de l'entreprise informelle. Il apparaît que les meilleurs résultats sont observés avec les tontines prises isolément tandis qu'en combinaison ce sont les micro-finances qui jouent le même rôle. Mais l'étude de la pauvreté par le biais des indicateurs FTG a révélé l'inadaptabilité de la micro-finance aux activités du secteur informel. La pauvreté est plus manifeste au niveau des chefs d'UPI utilisant les ressources de la micro-finance par rapport aux autres sources de financement. Il apparaît au regard de tous ces constats, la nécessité d'une innovation financière pour assurer la promotion des activités économiques du secteur informel. L'adaptabilité de la micro-finance dépend d'un certain nombre de paramètres parmi lesquels l'on peut citer :

- l'environnement aussi bien macro-économique qu'institutionnel ;
- les caractéristiques conceptuelles qui s'articulent le plus souvent autour des caractéristiques des produits (montant des prêts, maturité des produits, garanties nécessaires, taux d'intérêt, plan d'exécution, services d'épargne et de crédits etc...) ;
- des processus technologiques dont l'objectif est double: apporter une aide sociale croissante et pertinente au niveau de la population cible et assurer la durabilité financière.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- T. ABDELKHALEK (2003) : Tests d'efficacité du financement des micro et petites entreprises dans la lutte contre la pauvreté : une approche statistique, COFI, Rabat
- 2- A. AGNIKPE (1998) : Micro-finance au Bénin : étude sectorielle approfondie, PNUD, Cotonou
- 3- A. S. BELLO (2002) : Impact de la micro-finance sur les activités du secteur informel : cas du programme crédit-épargne ID, Mémoire, Niveau I , INE, Cotonou.
- 4- K. GBADAMASSI (2000) : Impact du micro-crédit sur le développement de l'économie informelle : cas de 2M de Cotonou, Mémoire, Niveau I , INE, Cotonou.
- 5- M. LELART (2002) : L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers. Réseau Entrepreneuriat-AUF, Cotonou.
- 6- L. WEBSTER et P. FIDLER (1995) (eds) :Le secteur informel et les institutions de micro-financement en Afrique de l'Ouest. Banque Mondiale, Washington.
- 7- J-M SERVET (sous la direction de) (1999) :Exclusion et liens financiers : Rapport du Centre Walras 1999-2000, Economica, Paris.
- 8- C. SINZOGAN (2003) : Micro-crédit, pauvreté et inégalités intra-ménages au Bénin : une analyse selon le genre. CAPE-COFI, Cotonou.
- 9- J-M SERVET (sous la direction de) (1999) :Exclusion et liens financiers : Rapport du Centre Walras 1999-2000, Economica, Paris.
- 10-D. M. MOUSTAPHA : Capital et investissement dans le secteur informel urbain au Bénin *in M. LELART (sous la direction de) (2000) : Finance informelle et financement du développement.* Universités francophones, FMA /AUPELF-UREF.Beyrouth.
- 11-D. M. MOUSTAPHA (1996) : Les femmes et le secteur informel urbain au Bénin. Travail Final Diplôme post -universitaire en Population et Développement. INSEA-FNUAP, Rabat.
- 12-C. MALDONADO, C. H. CASSEHOUIN et D. M. MOUSTAPHA (1996) : Analyse des résultats de l'enquête sur les unités économiques du secteur informel urbain au Bénin. PEESI, BIT-PNUD-INSAE, Genève.